

ENQUÊTE

Épisode de canicule

**Des réponses territoriales
hétérogènes face aux
besoins des personnes
sans abri**

Juin 2026

Mise en page

Chloé Bailly
Graphiste (Alternance)

Rédaction

Aude TCHEKHOFF
Chargée de mission Veille sociale
aude.tchekhoff@federationsolidarite.org

Date : Juin 2026

Fédération des Acteurs de la solidarité – 76 rue du Faubourg Saint Denis – 75010 Paris

Introduction

Depuis plus d'une semaine, la France connaît un second épisode d'une violente canicule. En résulte le placement d'une grande majorité des départements en vigilance orange ou rouge. Cela a entraîné une mobilisation très variable des dispositifs de veille sociale, des SIAO et des services de l'État. Cette mobilisation est majoritairement demandée, en urgence, sans grande préparation anticipée.

Une enquête flash a été menée auprès des SIAO et des accueils de jour, obtenant 58 réponses, répartis sur 47 départements.

Parmi eux,

2 sont en vigilance jaune,

10 sont en orange et.

35 en vigilance rouge.



ANTICIPATION ET PRÉPARATION

La préparation des territoires à une réponse climatique apparaît très variable. Dans la majorité des cas, les acteurs décrivent des décisions prises dans l'urgence, parfois quelques heures seulement avant l'ouverture des dispositifs, avec des remontées d'informations fréquentes et des consignes évolutives.

Quelques territoires avaient engagé des travaux préparatoires ou disposaient de protocoles canicule, capitalisant sur les épisodes caniculaires des années précédentes, mais ceux-ci demeurent encore minoritaires (6 territoires). Plusieurs SIAO soulignent avoir eux-mêmes anticipé les besoins et formulé des propositions aux services de l'État, parfois sans retour favorable.

En tout état de cause, les acteurs de la veille sociale et les SIAO ont été mobilisés et ont majoritairement répondu favorablement aux consignes, la plupart dans une grande urgence, sans consigne nationale harmonisée (pour 49 des répondants), 14 d'entre eux ont reçu une information de leur DDETS. 4 répondants ont reçu une information de la DIHAL, datant de l'épisode caniculaire de mai.

« Vigilance rouge et pourtant aucune place supplémentaire. Et j'ajoute : pas de coordination de la gestion de la canicule permettant d'avoir des infos sur des plages horaires différentes des accueils de jour, ou autres dispos mis en place, nous avons donc pris le parti d'appeler individuellement chaque acteur de la veille sociale pour avoir des infos à retransmettre aux usagers appelant le 115. »

Un SIAO

QUELS BESOINS DANS LE CADRE D'UNE CANICULE ?

Les besoins estivaux sont bien différents que ceux de l'hiver. Ces spécificités ne sont pas toujours bien appréhendées : les difficultés sont particulièrement importantes en journée. Les équipes font état d'une grande inquiétude quant à l'état de santé des personnes vivant à la rue, notamment pour celles ayant des vulnérabilités et étant victimes de violences, par exemple. On compte déjà plusieurs décès à la rue (à Paris, en Mayenne, par exemple). L'été, vivre à la rue est au moins aussi dangereux que l'hiver. L'accès à des lieux frais, à l'eau, aux transports ou à des espaces de repos climatisés constitue une priorité. Ainsi, la mise à l'abri de nuit ne constitue qu'une réponse partielle à la problématique de la chaleur.

Dans plusieurs départements, les équipes ont dû organiser elles-mêmes le recensement des ressources disponibles auprès des acteurs locaux faute de coordination centralisée.

« Les maraudes ne suffisent pas à pourvoir au besoin des SDF, et leur état de santé se dégrade. »

Un accueil de jour

QUELLES RÉPONSES ?

À l'instar des prises en charges hivernales, on remarque que les réponses demeurent très hétérogènes et souvent insuffisantes et/ou inadaptées au regard des besoins.

Comme en hiver, la veille sociale est très sollicitée pour augmenter ses horaires d'accueil, pour les accueils de jour, sollicités notamment pour des ouvertures sans pause méridienne et/ou pour des ouvertures en soirées et le week-end (pour 100% des accueils de jour répondants – 29 territoires répondants), et pour élargir les parcours des maraudes (17 territoires répondants). A cela s'ajoute l'extension de dispositifs de bains-douches, d'ouvrir des parcs et jardins la nuit, mais aussi l'ouverture par certaines communes de salles municipales de repos, climatisées (mentionné par 6 territoires). Pour la plupart de ces structures, l'élargissement des activités se fera, comme souvent, à moyens constants. Certains d'entre eux ont été contraints de refuser certaines demandes, faute de moyens financiers et humains.

« Le problème est différent d'un plan hivernal, les nuitées d'hébergement n'étant pas la seule réponse et pas forcément toujours la meilleure : nous avons travaillé avec les collectivités territoriales et acteurs de la veille sociale pour identifier les lieux de mise à l'abri, particulièrement en journée. »

Pour les SIAO, les mesures mises en œuvre sont variables d'un territoire à un autre. 23 des territoires représentés ont bénéficié d'une augmentation de leurs moyens pour favoriser la prise en charge de davantage de personnes en rue (plafond des nuitées hôtelières, conditions et durée de prises en charge, solutions temporaires). 20 n'en ont pas bénéficié, dont plus de la moitié étant en vigilance rouge.

On compte au total pour les 21 territoires élargis 1101 places supplémentaires, réparties en

- ↳ Hôtel (pour la grande majorité)
- ↳ Halte de nuit
- ↳ Gymnase
- ↳ Très à la marge, en hébergement

Certains SIAO ont pu obtenir que les prises en charge soient permises en H24 dans les hôtels, sans accueil séquentiel. Pour certains territoires, la consigne est le « 0 personne en demande non pourvue », le nombre de places supplémentaires n'étant donc pas défini précisément. Certains territoires alertent sur leurs difficultés croissantes à mobiliser des places à l'hôtel. L'augmentation du plafond des nuitées s'avère être une réponse insuffisante pour ces territoires, en incapacité de les mobiliser.

On peut désormais se questionner et s'inquiéter des suites proposées à ces ménages pris en charge : seront-ils réorientés, ou remis à la rue, dès le rétablissement des conditions climatiques favorables ?

« Les équipes pro et bénévoles de la veille sociale qui travaillent en journée sont épuisées mais comme elles disent « nous c'est 4h dans la rue max mais les personnes c'est H24. »

Une maraude

LA FÉDÉRATION DES ACTEURS DE LA SOLIDARITÉ (FAS) est un réseau de plus de 900 associations et 2800 structures qui accueillent et accompagnent les personnes en situation de précarité. Elle est composée d'une fédération nationale et de 13 fédérations régionales sur l'ensemble du territoire.

La Fédération lutte contre les exclusions, promeut l'accompagnement social global et favorise les échanges entre tous les acteurs du secteur social.

La Fédération représente les établissements et services adhérents dans les secteurs de l'insertion par l'activité économique, de la veille sociale, de l'hébergement, du logement adapté, du médico-social ou encore dans l'accueil des demandeurs d'asile et des réfugiés.

La Fédération soutient ses adhérents, les forme et les conseille. Elle agit également auprès des pouvoirs publics pour promouvoir une société plus juste et plus solidaire.

Elle participe enfin à des projets d'innovation sociale dont plusieurs sont soutenus par l'État, tels que les programmes SEVE Emploi et Respirations.

Pour la **SOLIDARITÉ**
contre les exclusions

federationsolidarite.org

